

Belgium-Nivelles: Refuse disposal and treatment

OJ S 101/2023 26/05/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Intercommunale du Brabant wallon

National registration number: 0200.362.210_22111

Postal address: Rue de la Religion, 10

Town: Nivelles

NUTS code: BE310 Arr. Nivelles

Postal code: 1400

Country: Belgium

E-mail: mrusso@inbw.be

Telephone: +32 67646877

Fax: +32 67609073

Internet address(es):

Main address: www.inbw.be

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=483212>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=483212>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=inBW-VIR-08-23-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=53161>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Intercommunale

I.5. Main activity

Other activity: Traitement des déchets

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Partenariat pour la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une unité de biométhanisation sur le site de l'UVE de Virginal et la filière globale de traitement des FFOM récoltés par in BW»

Reference number: inBW-VIR-08-23-F02_0

II.1.2. Main CPV code

90510000 Refuse disposal and treatment

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

In BW cherche donc un Partenaire pour (i) réaliser son Projet de conception, financement, construction, gestion et exploitation d'une Unité de biométhanisation sur le Site et (ii), s'agissant de la filière globale de traitement de ses FFOM, lui offrir une solution pour leur prétraitement (sur ou hors Site)

La forme du Partenariat n'est pas arrêtée à ce stade. Elle peut inclure la constitution d'une société mixte avec le Partenaire qui sera chargée de faire concevoir et construire l'Unité de biométhanisation et de la gérer et l'exploiter pour une durée estimée, à ce stade, à 20 ans (durée de vie/amortissement de l'unité) A ce titre, le Partenariat sera chargé de toute la filière de traitement par biométhanisation des FFOM récoltés par in BW.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE310 Arr. Nivelles

Main site or place of performance: Rue de Tubize, 16 1460 Virginal

II.2.4. Description of the procurement

La forme du Partenariat n'est pas arrêtée à ce stade. Elle peut inclure la constitution d'une société mixte avec le Partenaire qui sera chargée de faire concevoir et construire l'Unité de biométhanisation et de la gérer et l'exploiter pour une durée estimée, à ce stade, à 20 ans (durée de vie/amortissement de l'unité) A ce titre, le Partenariat sera chargé de toute la filière de traitement par biométhanisation des FFOM récoltés par in BW.

Le Partenaire doit

- disposer d'une solide expérience et connaissance en matière de filière globale de traitement des déchets organiques (FFOM et/ou issus des entreprises /industrie agro-alimentaire) par biométhanisation ;
- pouvoir contribuer au financement du projet précité ;
- apporter un gisement de déchets organiques (complémentaire aux FFOM récoltés par in BW) aux fins d'alimenter l'Unité

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7.

Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 240

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Maximum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Le nombre de Candidats sélectionnés (invités au Dialogue) sera de maximum 3, pour autant qu'il y ait suffisamment de Candidats non exclus répondant aux Conditions de sélection précitées (II.3.1 et II.3.2) en matière de capacité financière et économique (II.3.1), et de capacité technique et professionnelle (II.3.2).

Aux fins de déterminer les 3 Candidats sélectionnés, le Pouvoir adjudicateur appréciera sur la base d'une note d'intention que le Candidat joint à sa Demande de participation, les éléments pondérés suivants :

- La qualité de l'engagement /capacité d'apport de déchets organiques (5/15)
 - o Pertinence des engagements/garanties/solutions présentées par le Candidat ;
 - o Flexibilité de l'apport ;
 - o Origine/mode d'acheminement sur Site des déchets apportés (proximité, émission CO², etc)
- La qualité de l'équipe affectée au Dialogue et, ensuite, au Projet/Partenariat (5/15)
Seront appréciés (i) la composition de l'équipe (nombre et rôle des personnes), leurs titres d'études (diplômes) et professionnels (expérience personnelle), étant entendu que le Candidat doit s'engager à maintenir l'équipe proposée à disposition en vue de la mise en œuvre du Partenariat (ou à remplacer le(s) personne(s) identifiées par des profils au moins équivalents) ;
- L'expérience du Candidat dans (i) le prétraitement des déchets organiques en vue de leur biométhanisation et (ii) dans la valorisation des ressources issues de la biométhanisation. La connaissance du contexte wallon est considérée comme une plus-value. (5/15)

La note d'intention du Candidat contiendra dès lors

- Toute information ou document illustrant son engagement d'apport garanti de déchets organiques ;
- La description de l'équipe qu'il peut affecter au Dialogue et, ensuite, au Projet/Partenariat ;
- Toute information ou document illustrant son expérience en prétraitement et en valorisation de biométhane/digestat.

Sur la base du classement (cotation totale sur 15), seuls les trois premiers Candidats seront invités à participer au Dialogue.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Chiffre d'affaires global

Chiffre d'affaires spécifique

Ratio de solvabilité et d'endettement

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pour être sélectionné, le Candidat doit avoir réalisé, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise (ou du début d'activités de l'Opérateur économique) un chiffre d'affaires global de minimum 5 millions d'euros HTVA par an.

Pour être sélectionné, le Candidat doit avoir réalisé, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise (ou du début d'activités de l'Opérateur économique), un chiffre d'affaires spécifique de minimum 1 million d'euros HTVA par an.

Par chiffre d'affaires spécifique, on entend le chiffre d'affaires réalisé dans le domaine du traitement par biométhanisation de déchets organiques issus des Ordures ménagères (FFOM) et/ou de l'industrie agro-alimentaire.

Pour être sélectionné, le Candidat doit avoir

- une capacité d'autofinancement (le cash-flow) supérieure aux dettes financières à court terme au moins 2 fois au cours des 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise (ou du début d'activités de l'Opérateur économique) ;
- un niveau d'endettement qui ne peut être supérieur à 3,5 fois les capitaux propres qu'une fois au cours des 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise (ou de début des activités de l'Opérateur économique) .

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Projet de référence

Garantie d'apport de déchets pour l'Unité de biométhanisation

Minimum level(s) of standards possibly required:

Aux fins d'établir qu'il dispose de l'expérience requise pour la réalisation du Projet dans le cadre du Partenariat, le Candidat doit établir qu'il dispose d'au moins un projet de référence pertinent, réalisé pour compte propre ou pour compte de tiers au cours des 10 dernières années (date de mise en exploitation).

Le projet de référence vise un projet où le Candidat a fait concevoir et construire (en qualité de maître d'ouvrage) une unité de biométhanisation et en assume la gestion et l'exploitation.

Pour être pertinent, le projet de référence doit :

- Viser une unité de biométhanisation d'une capacité de traitement de minimum de 10.000 tonnes/an
- Dans laquelle sont principalement traités des FFOM et/ou des déchets organiques issus de l'industrie agro-alimentaire ;
- Avec production/valorisation de biométhane et de digestat ;
- Incluant une filière de prétraitement (le cas échéant outsourcée/sous-traitée).
- Dont la capacité minimale annuelle de traitement est atteinte (du moins sur les 3 dernières années d'exploitation).

Pour être sélectionné, le Candidat doit déclarer sur l'honneur qu'il a la capacité de (i) prendre l'engagement d'apporter un tonnage de déchets pouvant être traité dans l'Unité de biométhanisation à réaliser sur le Site en complément des FFOM apportés par in BW pour assurer le rendement de l'Unité à réaliser (arriver à la capacité minimale de traitement annuel) et, à défaut, (ii) de prendre l'engagement de prendre à sa charge la perte consécutive de rendement.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive dialogue

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 05/07/2023 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 28/09/2023

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunaux compétent dans l'arrondissement de Nivelles

Town: Nivelles

Postal code: 1400

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/05/2023